Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2026 - B2026/014191 - 2018 B 00678 - 838 316 099 - A.K.E.C

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2022

cerfa

N° 15948 * 03

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AKEC	Néant *
Adresse de l'entreprise	7 Rue AMBROISE CROIZAT 97441 SAINTE SUZANNE	

SIRET 8 3 8 3 1 6 0 9 9 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Exercice N clos le 2021-12-31 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	11 855	030 4 492	7 363
	Immobilisations financières * (1)	040	8 004	042	8 004
	Total I (5)	044	19 859	048 4 492	15 367
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	1 230	070	1 230
	Créances (2) Autres * (3)	072	640	074	640
	Valeurs mobilières de placement	080	42	082	42
	Disponibilités	084	5 987	086	5 987
	Charges constatées d'avance *	092	5 400	094	5 400
	Total II	096	13 299	098	13 299
	Total général (I + II)	110	33 159	112 4 492	28 667

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	1 479
	Résultat de l'exercice	136	4 051
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	6 030
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	17 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 603
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 81)	172	3 694
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	22 637
	Total général (I + II + III)	180	28 667

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 299
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③ IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD

2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AKEC

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	0	406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0	
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	5 299	444		446	10 298	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	1 558	
Immobilisations financières		480		482		484		486	8 004	
TOTAL		490		492	5 299	494		496	19 859	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	3 108
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	1 384
TOTAL		570		572		574		576	4 492

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
									Court terme *		Long terme					
											19 %		15% ou 12,8%		0 %	
Total	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AKEC

Néant ☑

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
	TOTAL	680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres Immobilisations Incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	0		
Déficits imputés						983	0
Déficits reportables						984	0
Déficits de l'exercice						860	0
Total des déficits restant à reporter						870	0

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	0	380	0
N° du centre de gestion agréé				388	0
Montant de la TVA collectée				374	0

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	0
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(5) **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Dénomination du déclarant:		Néant ☑
Exercice ouvert le :	et clos le :	Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
- Dont apprentis	657	
- Dont handicapés	651	
Effectif affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire no 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	117	

Dénomination du déclarant:		Néant ☑
Exercice ouvert le :	et clos le :	Données en nombre de mois

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le c

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	023	
Effectifs au sens de la CVAE *	026	

Période de référence:	024		160		
Date de cessation			186		

Formulaire obligatoire

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2022

N° de dépôt

Néant ☐

Exercice clos le 2021-12-31 SIREN 838316099

Dénomination de AKEC

Adresse (voie) 7 Rue AMBROISE CROIZAT

Code postal 97441 Ville SAINTE SUZANNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2) Mme Nom de famille PAQUIRY Prénom(s) Désirée

Nom d'usage TIAN VAN KAI % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 1975-11-19 N° de département 974 Commune SAINT-ANDRE Pays FRANCE

Adresse : N° 220 Voie Rue Léon Dierx

Code Postal 97440 Commune SAINT-ANDRE Pays FRANCE

Titre(2) M Nom de famille TIAN VAN KAI Prénom(s) Jean Bernard

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 1970-10-21 N° de département 974 Commune SAINT-ANDRE Pays FRANCE

Adresse : N° 220 Voie Rue Léon Dierx

Code Postal 97440 Commune SAINT-ANDRE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

AKEC
SAS au capital de 500 euros
Siège social : 7 Rue ambroise Croizat zac Commune bègue – 97441 Ste Suzanne
838 316 099 RCS ST DENIS DE LA REUNION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	**Mme Désirée TIAN VAN KAI** 220 rue Léon Dierx 97440 SAINT-ANDRE	50	
2	**M. Jean Bernard TIAN VAN KAI** 220 rue Léon Dierx 97440 SAINT-ANDRE	50	
	TOTAL	100	

Nombre d'associés : 2

La présente feuille de présence, totalisant 100% des voix, a été arrêtée et certifiée exacte par la Présidente de Séance.

La Présidente de séance

AKEC

au capital de 500.00 Euros
RCS LE PORT N° 838316099
Siège social : 7 RUE AMBROISE CROIZAT ZAC COMMUNE BEGUE
97441 SAINTE SUZANNE

RAPPORT DE LA GERANCE

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 18 807.61 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 9 718.60 Euros, soit une augmentation de 93.52 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 4 050.93 Euros, soit 21.54 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 24 840.61 Euros contre 16 737.82 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 48.41 %.

- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 20 789.68 Euros contre 15 792.34 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 31.64 %.

- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 2 320.00 Euros et représentent 12.34 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 45.00 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 2 456.00 Euros et représentent 13.06 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 4 050.93 Euros soit 21.54 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	4 984.71 -	25 395.68 =	20 410.97-
Exercice en cours	7 899.28 -	22 636.68 =	14 737.40-

Soit une augmentation de 5 673.57 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 4 050.93 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	4 050.93 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	5 529.95 Euros
Situation nette	:	6 029.95 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

